

ÉCOLE MATERNELLE
RPI SAULON LA CHAPELLE/BARGES
Hameau de Layer
21910 SAULON LA CHAPELLE
Tél. : 03 80 39 86 21

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE Rentrée Septembre 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquentera l'école Maternelle à la prochaine rentrée scolaire.
Les inscriptions seront à remettre au secrétariat de Mairie à Saulon-la-Chapelle :

Du 7 Avril au 12 Avril 2024

Se munir le jour du rendu du dossier des pièces suivantes :

- la fiche de renseignements remplie ;
- le livret de famille ;
- le carnet de santé : *les vaccins doivent être à jour (D-T Polio)*
- un justificatif de domicile ;
- un certificat de radiation (*pour les élèves arrivant d'une autre commune*) ;
 - la demande de dérogation (pour les élèves extérieurs à Saulon la Chapelle et à Barges) signée par le maire de la commune d'origine ;
 - Pour les parents séparés : **un extrait du jugement** précisant le mode de garde de l'enfant.
 - 2 photos récentes de l'enfant format identité (exigé).

Le jour du rendu du dossier, n'oubliez pas de prendre RDV sur le planning disponible en mairie pour l'admission à l'école.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté par la mairie.

Mme Camille Monier
Directrice de l'école maternelle